

Gembloux-Suarlée, le 03/10/2025

Chers/Chères élèves,

L'une des missions de l'école est de vous initier à la démocratie, de faire de vous des citoyens responsables... Il s'agit là de l'une des raisons pour lesquelles chaque établissement scolaire procède à l'élection de délégués de classes.

Pourquoi avoir un délégué de classe ? : le délégué est le porte-parole de la classe qu'il représente. Il est chargé de présenter aux autres acteurs de la vie scolaire les idées, les opinions, les plaintes, les projets de ses condisciples. Il est donc important que le délégué soit bien informé par le groupe qu'il représente. Inversement, il est chargé d'informer sa classe des décisions qui sont prises ou proposées par les autres acteurs de l'école. C'est donc aussi un rôle de médiateur.

Avoir un délégué de classe peut être bien utile dans de nombreuses situations. Par exemple :

- Pour parler au nom de toute la classe dans une réunion avec les professeurs ou la direction ;
- Pour représenter la classe lors d'un événement spécial ou d'un concours inter-écoles ;
- Pour transmettre les informations : le délégué de classe peut être celui qui transmet les informations du directeur ou des professeurs aux élèves comme, par exemple, les horaires de classe, l'organisation d'une sortie de groupe...
- Pour résoudre une situation de conflits...
- Pour aider un élève en difficulté...
- Pour prendre des initiatives...

Les candidatures doivent être rentrées, aux éducateurs de niveau, pour le vendredi 10/10/2025 à 14h30. Les élections seront organisées la semaine du 13 octobre 2025. **Chaque classe doit élire un délégué effectif et un délégué suppléant.**

Cordialement,

La direction de l'**ITGS**,
Anne THONON (Implantation de Suarlée)
Olivier KUNTZ (Implantation de Gembloux)

Candidature au poste de délégué de classe – Talon à compléter

(Les candidatures doivent être rentrées aux éducateurs de niveau pour le vendredi 10/10/2025 à 14h30)

CLASSE : _____ **NOM :** _____ **PRENOM :** _____

Candidature au poste de (barrer ce qui ne convient pas) :

- ☐ Uniquement « DELEGUE EFFECTIF »
- ☐ Uniquement « DELEGUE SUPPLEANT »
- ☐ « DELEGUE EFFECTIF » ou « DELEGUE SUPPLEANT » (on peut être candidat aux deux fonctions)

SIGNATURE : _____ **DATE :** ___/___/2025